

---

Jour de séance 25

le mardi 13 mai 2025

13 h

Prière.

M<sup>me</sup> Vautour, du Comité permanent de la politique économique, présente le quatrième rapport du comité pour la session, dont voici le texte :

le 13 mai 2025

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Madame la présidente,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son quatrième rapport.

Le comité se réunit le 9 mai 2025 et étudie le projet de loi 14, *Loi modifiant la Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 8, *Loi concernant la Loi sur l'attribution de grades universitaires*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,  
(signature)  
Natacha Vautour, députée

---

La présidente de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

---

M. M. LeBlanc, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la deuxième lecture des projets de loi 20, 21, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 22, 24, 33 et 35 soit appelée.

---

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 20, *Loi spéciale de 2025 portant affectation de crédits*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, la présidente de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

---

La séance est levée à 18 h.